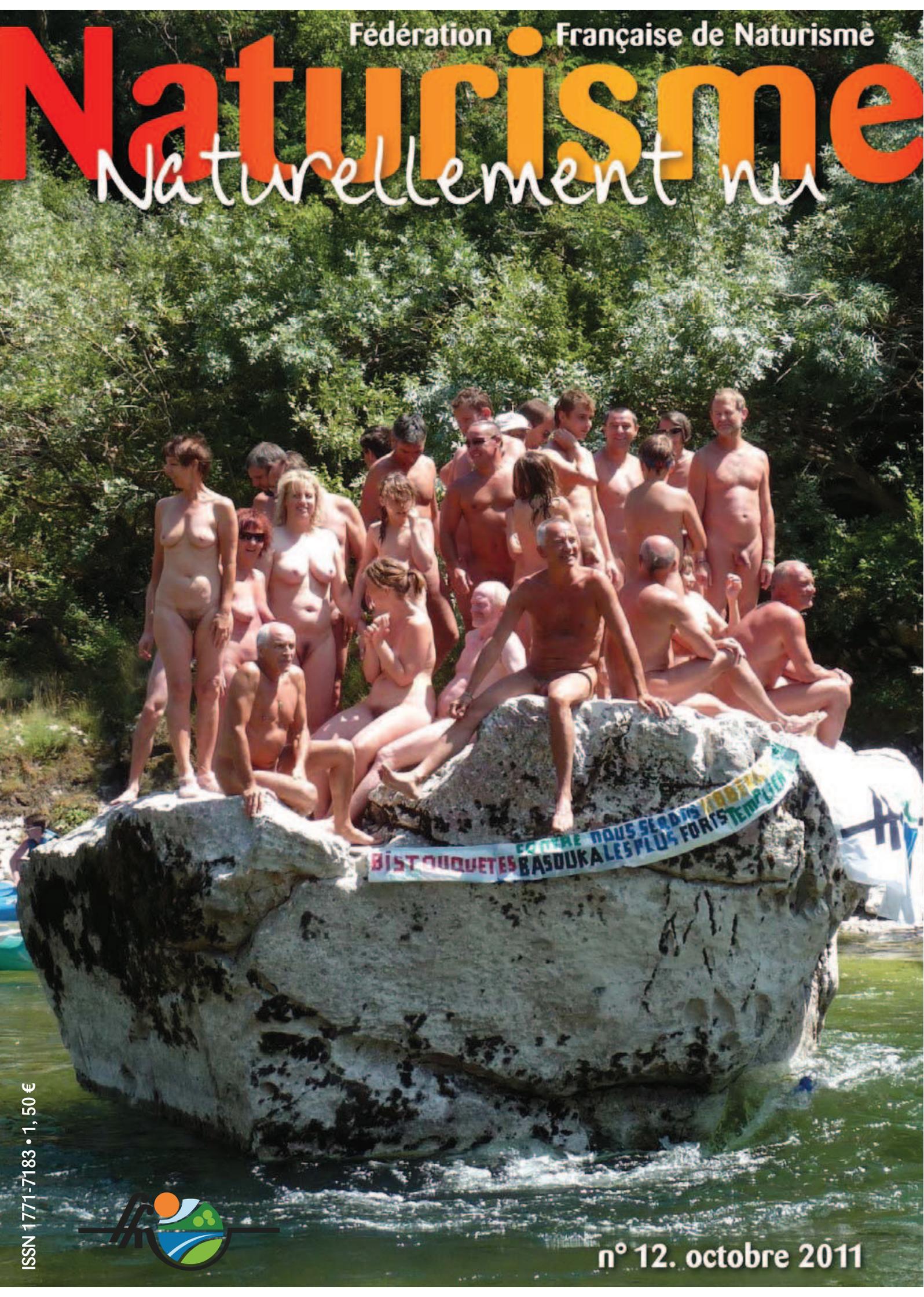


Fédération Française de Naturisme

Naturisme

Naturellement nu



ISSN 1771-7183 • 1,50 €



n° 12. octobre 2011

Club Naturiste des Gorges de l'Ardèche

Coup dur pour le naturisme !

Mais la bataille n'est pas perdue...

Frédéric CHANDELIER
Vice-président de la FFN

Coup terrible cet été en Ardèche : le camping "La Plage des Templiers", dernier camping naturiste des Gorges de l'Ardèche, n'a pu accueillir ses campeurs. Rien en effet n'a pu modifier la décision de fermeture administrative prise par le Préfet en décembre 2010. Ni la pétition européenne lancée conjointement par la FFN et le CNGA (2700 signatures à fin août), ni les quatre manifestations sur place (avec conférence de presse et information des touristes), ni les nombreux courriers et dossiers envoyés aux élus et représentants de l'État, ni l'occupation quotidienne de la plage pour affirmer la présence naturiste, ni la réunion de la dernière chance en Préfecture d'Ardèche ce 28 juillet. Sans oublier le principal : la reprise du camping par Pierre Peschier en janvier 2011. Le plus important dans ce dossier, car c'est lui qui a mené tous les travaux d'aménagement à l'intérieur du camping. Une mise en conformité - *litige du dossier avec l'Administration* - nécessaire en vue de la réouverture prévue à l'origine début juin.

14 juillet 2011. La prise du Rocher de la Pastière par les sans-culottes ; tout un symbole en ce jour de fête Nat(uriste) ! (voir aussi en couverture)





Cette situation, dramatique par une saison 2011 perdue, est bien sûr le résultat du mépris total de l'équipe préfectorale à l'égard du mouvement naturiste. Une préfecture qui, tenue au courant du dossier au jour le jour, a laissé réaliser - *durant les six premiers mois de l'année* - les travaux par le nouvel exploitant, puis s'est opposée - *au dernier moment* - à convoquer la Commission de Sécurité chargée de vérifier la mise en oeuvre des prescriptions demandées. Début juin, la préfecture a préféré s'enfermer dans un mutisme soigné, ne répondant ni à nos sollicitations, ni à celles de la presse. Pour preuve, ses réponses plus que tardives à nos courriers : le 20 août pour la lettre ouverte du CNGA datée du 22 juin, le 08 septembre pour un des courriers de la FFN daté du 18 juillet (celui du 16 décembre 2010 n'ayant, pour sa part, jamais reçu de réponse).

Aujourd'hui, la préfecture d'Ardèche reproche au CNGA son interprétation "tendancieuse" du dossier et à la FFN d'être "partiale" dans cette affaire. Réfutant alors le fait d'avoir créé, par son silence, un climat d'ostracisme envers les naturistes. Et de rappeler que le Préfet n'a agi qu'en référence à son "pouvoir de police générale". Sauf que dans les explications qu'elle donne, la Préfecture ne dit pas la vérité, embrouille les paramètres, déforme les commentaires des différentes commissions de sécurité et enfin, interdit une nouvelle visite de la Commission. Avec comme motif l'interprétation d'un texte de loi qui ne s'applique pas au cas des

Templiers.

En agitant le spectre de "la catastrophe", la Préfecture ajoute la peur à la crainte en faisant d'une analyse des risques un usage symbolique du désastre. Au final, il sera donc reproché au camping des Templiers de ne pas avoir un "accès suffisant" pour évacuer les campeurs en cas de nécessité !

Le "chemin" de l'impasse

La Préfecture, se retranchant délibérément derrière l'argutie de cet "accès insuffisant", n'a bien sûr jamais prouvé quels étaient les défauts du chemin d'accès du camping, notamment au regard d'une prescription ou d'un texte réglementaire. La FFN a, quant à elle, démontré dans tous ses communiqués et courriers qu'il s'agissait là d'un prétexte hypocrite au maintien à la fermeture du camping.

Pour démystifier l'accès entre le plateau et le camping [NDLR : *l'accès au camping est piéton, les voitures étant garées sur le plateau des Gorges*] a fait l'objet, lors de la manifestation du 14 juillet, de tests chronométrés. Le meilleur temps de la remontée a été réalisé par un jeune naturiste de 17 ans en 3mn34 ! Il y a eu aussi les chronos des enfants avec des temps de 5mn02 (11 ans), 7mn50 (13 ans) ou 8mn34 (10 ans) pour les moins sportifs. Ou encore pour les vétérans (+ de 50 ans) : 6mn15 en courant ou 9mn07 en marchant. Ces temps relativisent bien sûr le côté



26 juin 2011. Lors de la première manifestation, après les responsables naturistes, France3 interrogent aussi les canoéistes qui, pour la plupart, trouvent le naturisme naturel dans les Gorges de l'Ardèche et faisant partie du patrimoine culturel



Mobilisation générale autour de Pierre Peschier. Paul Réthoré, Président de la FFN, comme en 2005, est présent pour défendre le naturisme dans ce haut lieu historique



4 grandes manifestations, plusieurs rassemblements, une occupation quotidienne au niveau de la plage. Rien n'a fait bouger la Préfecture qui a maintenu sa décision injuste de fermeture du camping



28 juillet 2011. Rendez-vous en plein été (et à midi !) avec le Directeur de Cabinet du Préfet d'Ardèche. Mais cette réunion n'a rien débloqué. Hugnette Keller-Vanssons (CNGA), Frédéric Chandelier (FFN), Michel Pivert (FRAPNA-APGA), René Grandjean (CNGA) à leur sortie de la Préfecture



30 juillet 2011. Rassemblement autour du président du CNGA, René Grandjean et de l'exploitant du camping, Pierre Peschier. Après les canoéistes et les randonneurs, c'est au tour des touristes s'arrêtant au niveau des belvédères de la route touristique des Gorges de l'Ardèche d'être informés sur la situation



10 août 2011. Afin que les générations futures connaissent elles aussi les joies du naturisme dans ce lieu exceptionnel, les campeurs se sont mobilisés cet été pour "sauver le camping naturiste des Gorges de l'Ardèche"

"inaccessible" du camping ainsi que les "difficultés" imaginées par la Préfecture lui permettant de colporter une image négative et dangereuse du camping.

Par ailleurs, nous avons bien compris, notamment lors de la réunion du 28 juillet à Privas, qu'aucun responsable préfectoral n'avait pris sérieusement le dossier en main en s'entourant de spécialistes afin de valider les solutions techniques apportées, par le nouvel exploitant, à ce lieu spécifique pour garantir la sécurité des campeurs. Car les solutions mises en oeuvre répondent parfaitement aux prescriptions demandées antérieurement par les différentes Commissions de Sécurité.

Tout ceci est bien dommage. Depuis 2005, la FFN n'a eu de cesse, avec les équipes préfectorales successives, de faire des propositions afin de trouver une solution pérenne au conflit entre l'Administration et l'ancien exploitant considérant, sans ambiguïté, que les prescriptions de la Commission de Sécurité en matière de sécurité d'incendie, de salubrité et de prévention des risques d'inondation devaient être respectées. Cette solution a été trouvée fin 2010 avec le rachat du site par un repreneur sérieux capable de mener à bien

les mises en conformité du camping. Depuis, le repreneur a prioritairement investi et travaillé pour régulariser les anomalies de conformité relevées par la Commission de Sécurité au cours des dernières années. Cette reprise était capitale, tant pour la FFN que pour l'Administration. Même s'il a fallu du temps pour y parvenir, l'essentiel était bien là. Mais au moment du dénouement, la Préfecture a refermé brutalement la porte des négociations mettant à mal tout le processus.

Cartes truquées et manipulation

Les règles d'évacuation susceptibles de répondre aux risques naturels éventuels – crue et incendie – mises en place aux Templiers sont dorénavant parfaitement réglementaires. En conséquence, sauf à imaginer des scénarios catastrophes plus farfelus les uns que les autres, les naturistes rejoindraient s'il le fallait le plateau par le chemin. Rappelons que ce chemin est le seul accès pour les Services de Secours sur la rivière entre le bivouac de Gournier et le camping des Grottes en aval pour intervenir auprès des canoéistes et des randonneurs. Car au-delà des naturistes auxquels elle

Domaine de la Gagère ★★★★★

Superbe camping naturiste

A Luzy, en bordure sud du Morvan (Bourgogne). Emplacements vastes et grand choix de possibilités de location: tentes-bungalows entièrement équipées, mobile-homes, caravanes et chalets.

BROCHURE/RESERVATIONS: hors saison: tél. 0(031) 541530890, fax 0(031) 541533011, en saison: tél. 0(033) 386304811, fax 0(033) 386304557. E-mail: info@la-gagere.com. Site: www.la-gagere.com. GPS: N 46°49'00" et E 04°03'22". La Gagère, 58170 Luzy, France.

Vivez la Gagère à part entière

prête tant d'attention, la Préfecture s'interroge-t-elle – *en cas de problème* – sur l'évacuation des centaines de canoëistes circulant sur la rivière ainsi que des randonneurs qui parcourent la berge ?

La focalisation sur l'accès du camping, mise en parallèle d'une quasi certitude de ne jamais obtenir l'autorisation d'y entreprendre quelque travaux d'aménagement du fait des règles strictes de la Réserve naturelle, fait bien sûr penser à un jeu de cartes truquées. Et comme l'accès aux véhicules de secours est posé comme préalable à toutes autres négociations, nous nous devons de protester haut et fort en rappelant - *une fois encore* - qu'il n'est ni exigé par des textes réglementaires (dans la configuration particulière du camping des Templiers et de ses ERP de 5^e catégorie), ni souhaité par les naturistes.

La position prise par la Préfecture, hors de toute transparence et alors que la FFN et le CNGA ont depuis toujours joué la carte de la responsabilité avec elle, n'est pas acceptable. Elle n'est pas raisonnable dans ses motivations. Elle décrédibilise par ailleurs le discours qu'elle tient sur sa volonté de maintenir le dernier site naturisme des Gorges de l'Ardèche.

Alors oui, nous le disons : c'est clairement la pratique du naturisme qui est aujourd'hui visée puisque la position de la Préfecture d'Ardèche conduit, de fait, à supprimer à terme le seul site naturiste du département.

Relance des négociations

L'heure du bilan de la saison 2011 a sonné. Évidemment ce gâchis administratif a eu des conséquences non négligeables sur l'emploi, le commerce et le tourisme local. Et au-delà de cette décision administrative injuste, injustifiée et scandaleuse, la FFN entend bien faire aboutir la revendication des centaines de naturistes européens qui réclament la réouverture de ce site

historique du naturisme en Ardèche. Un site connu et apprécié dans toute l'Europe comme exprimé à travers les nombreux commentaires de la pétition.

La FFN rappelle à ce propos que la France, première destination naturiste mondiale, ne peut se passer de ce site de grande renommée que sont les Gorges de l'Ardèche. Le maintien à la fermeture du seul camping naturiste du département serait bien sûr une perte irréversible portant lourdement atteinte au mouvement naturiste ainsi qu'aux intérêts économiques de ce secteur ardéchois. Car il est clair que le camping naturiste répond parfaitement aux exigences de la vie dans une Réserve naturelle. Les naturistes, par leurs valeurs proches de la nature, proposent ici un tourisme à échelle humaine. Pour eux, la protection de l'environnement n'est pas un leurre dans ce territoire exceptionnel. C'est véritablement un art de vivre qu'ils défendent aujourd'hui comme hier et encore demain pour les générations à venir.

Les naturistes des Gorges de l'Ardèche ne laisseront jamais tomber le camping "La Plage des Templiers" qui appartient, depuis plus de 40 ans, à leur patrimoine ! L'arrivée mi-septembre d'un nouveau préfet à la tête du département pourrait relancer le processus de négociations sérieuses, dont la remise à plat des a priori qui ont guidé jusqu'à présent les décisions préfectorales dans ce dossier. **Un espoir pour l'été 2012 ?** Peut-être mais pour ce faire, il est important que la mobilisation ne faiblisse pas et que tout le mouvement naturiste soit engagé dans la défense de ce bastion historique. Les ardéchois y comptent vraiment.

Pétition **toujours** en cours sur :

www.petitionpublique.fr/?pi=templier

Informations :

cngardeche.free.fr

www.ffn-naturisme.com



La Plage des Templiers
La nature à l'état pur...

Un site exceptionnel, 800 mètres de plage au bord de l'Ardèche, 300 jours de soleil par an, pour profiter des plaisirs de la nature, de la pétanque, du volley-ball, du ping-pong, paradis du canoë kayak et des nombreuses randonnées.
Un séjour en camping dans un lieu unique...
La plage des Templiers est le seul établissement naturiste dans les GORGES DE L'ARDECHE.

agréé

Camping La plage des Templiers - Route des Gorges de l'Ardèche - la Madeleine - 07700 Saint Remèze
Tél. : 04 75 04 28 58 - plage-templiers@orange.fr - camping-templiers-ardeche.com - SIRET 530 097 328 00021